

Le Socialiste

44e année - Rs 5.00 - No 108468 Mardi 17 Mars 2026 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès



Maurice intensifie ses efforts en matière d'efficacité énergétique avec un nouveau projet soutenu par le FEM

Page 3

Le PM souligne le partenariat Maurice-Seychelles lors du banquet d'État

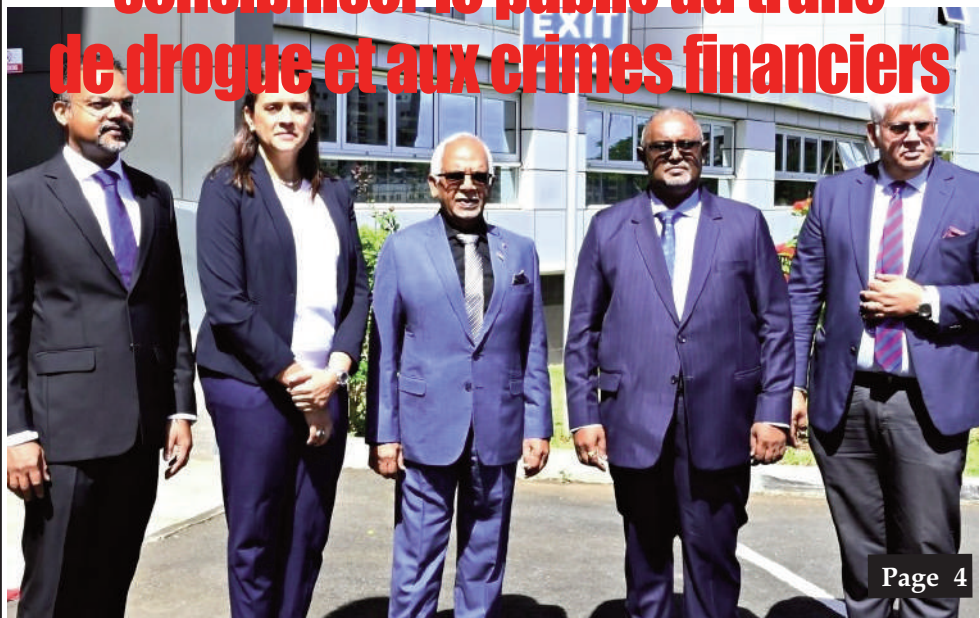


Bahrain

Formule 1 : Le Grands Prix annulé

Page 2

FCC-NADC collaborent pour sensibiliser le public au trafic de drogue et aux crimes financiers



Page 4

Lancement de la deuxième édition du Défi d'innovation et du Concours national d'essais sur l'IA



Page 3

Manchester United 3 Aston Villa 1

FOOTBALL

Liverpool 1 Tottenham 1



Les Red Devils administrent une leçon aux Villans

Page 8



Les Spurs malades arrachent un précieux point

Page 8

Opération inédite : Mafia et trafic de drogue

26 suspects mis en examen dont neuf femmes et un avocat à Marseille

L'opération "inédite" contre la DZ Mafia menée en début de semaine par quelque 900 gendarmes s'est soldée par 26 mises en examen dont deux rappeurs et un avocat soupçonné d'avoir été corrompu qui a été écroué, a annoncé samedi le procureur de Marseille.

Ce coup de filet est l'issue d'une vaste enquête, ouverte début 2024, destinée à attaquer "le coeur" de ce groupe criminel qui est tout sauf "une construction policière ou journalistique", a expliqué Nicolas Bessone lors d'un point presse.

Sur une quarantaine de personnes interpellées dans six départements, 26 ont finalement été mises en cause et 15 ont été placées en détention provisoire. Figurent 9 femmes témoignant d'une "véritable féminisation du narcobanditisme" et 20 sont originaires de Marseille confirmant que ce groupe criminel, qui s'est aujourd'hui développé tel une pieuvre dans la région et au-delà est bien "une organisation marseillaise", a insisté le procureur.

Cinq personnes, parmi lesquelles les trois chefs présumés du clan, étaient déjà détenues dont quatre le sont dans les prisons de haute sécurité.

Alors que les autorités alertent régulièrement sur les risques de corruption d'une telle organisation, qui dispose d'une surface financière exceptionnelle, un avocat a été écroué. Il est soupçonné d'avoir été corrompu, permettant à un de ces trois chefs présumés détenus de communiquer avec l'extérieur. Il a été écroué. Ce détenu, habituellement incarcéré dans une des prisons de haute sécurité voulues par le gouvernement pour entraver les narcotrafiquants qui pilotaient leurs activités depuis leurs prisons, a pu communiquer à l'extérieur via la ligne ouverte par cet avocat, des courriers soumis au secret professionnel ou via l'ordinateur de ce dernier, a détaillé Nicolas Bessone. Selon une source proche de l'enquête, il s'agit d'un avocat lyonnais qui devait défendre fin mars un des chefs présumés de la DZ Mafia dans un dossier de double homicide commis en 2019.

Et deux rappeurs sont également mis en cause: Dika mis en examen et placé sous contrôle judiciaire et KITKVT, lui placé en détention provisoire. Issu de la place marseillaise, Dika apparaît dans les années 2010 et compte quelques millions de vues sur YouTube. Il a signé des featuring notamment avec Naps ou Alonzo.

La DZ Mafia, nom qui fait référence à l'Algérie, est un groupe criminel qui domine actuellement le marché de la drogue à Marseille et s'étend le long du Rhône et ailleurs en France. Ce nom a émergé lors du bain de sang à Marseille en 2023 lié notamment à la guerre l'opposant au clan Yoda. Aujourd'hui, la région marseillaise connaît un calme rarement éprouvé, notamment parce que la DZ Mafia domine largement. Ses activités se sont "diversifiées" au-delà du trafic de drogue, avec des extorsions de commerces par exemple. Le nom est aussi apparu dans la tentative de racket visant le rappeur SCH, soldée par l'assassinat d'un de ses proches.

Après avoir accouché dans la rue, elle donne à sa fille le prénom du policier qui l'a aidée

Le 13 février dernier, Kashanna Legette ne s'attendait pas à vivre un accouchement aussi imprévu. Enceinte de 38 semaines, cette jeune mère de 22 ans, originaire du Bronx à New York, faisait une sieste lorsqu'elle a soudain senti un « pop ». Quelques instants plus tard, elle comprend que le travail a commencé : sa poche des eaux vient de se rompre. Très vite, les contractions deviennent intenses. À peine sortie de son immeuble, la future maman réalise qu'elle n'aura pas le temps d'arriver à l'hôpital.

Des policiers appelés en urgence

Face à l'urgence de la situation, la sœur de Kashanna aperçoit une voiture de police stationnée à proximité et court chercher de l'aide. Quelques instants plus tard, des policiers du 42^e district du NYPD arrivent sur place. Mais le bébé est déjà sur le point de naître. À proximité, un vieux canapé abandonné sur le trottoir devient alors, faute de mieux, la « salle d'accouchement » improvisée. « C'était soit ça, soit le sol », raconte Kashanna Legette à TODAY.com. Les policiers se mobilisent immédiatement. Ils entourent la jeune femme, lui donnent des instructions pour respirer et pousser. L'un d'eux reste près de sa tête et lui tient la main pendant l'accouchement.

Un accouchement sous les regards des voisins

La scène attire rapidement l'attention du quartier. Des voisins se penchent aux fenêtres, des voitures ralentissent et plusieurs personnes s'arrêtent pour regarder. « Les gens criaient "Félicitations !" », se souvient la jeune maman. « Et moi je me disais : "Oh mon Dieu... est-ce que c'est vraiment en train d'arriver ?" J'étais tellement gênée ». Malgré les circonstances inhabituelles, tout se passe bien. Entourée des policiers et des curieux, Kashanna met au monde une petite fille en bonne santé, pesant 3,5 kilos. « J'étais tellement soulagée », confie-t-elle.

Bahrain

Formule 1 : Le Grands Prix annulé

La Fédération internationale de l'automobile a annoncé, samedi soir, en marge du Grand Prix de Chine, l'annulation des deux courses prévues les 12 et 19 avril. La saison 2026 comptera donc 22 épreuves.

Les pays du Golfe sont friands de sports mécaniques. Dans le cadre de la stratégie de diversification et de soft power offensif qu'ils ont adoptée, les Emirats arabes unis, le Qatar, Bahreïn et l'Arabie saoudite ont ainsi incorporé l'organisation de Grands Prix de formule 1 (F1). Objectif : faire de la région un point de passage incontournable du circuit mondial.

Cependant, en raison de l'offensive militaire israélo-américaine lancée samedi 28 février contre l'Iran, les Grands Prix prévus pour cette saison 2026 sur la piste de Sakhr (Bahreïn), le 12 avril, et à Djedda (Arabie saoudite), le 19 avril, ont été annulés, a annoncé, samedi 14 mars en soirée, la Fédération internationale de l'automobile (FIA). « On a confirmé aujourd'hui qu'après de minutieuses évaluations, en raison de la situation en cours au Moyen-Orient, les Grands Prix de Bahreïn et d'Arabie saoudite n'auront pas lieu en avril », a écrit dans un communiqué l'organisation mondiale qui chapeaute les disciplines du sport automobile, dont la très prospère F1. « La FIA fera toujours passer en priorité la sécurité et le bien-être de notre milieu » professionnel, a assuré le président de l'organisation, Mohammed Ben Sulayem, cité dans le communiqué. Le dirigeant a dit « espérer le calme, la sécurité et un retour rapide de la stabilité dans la région ».

Alors que la guerre fait rage au Moyen-Orient, des explosions ont touché, jeudi 12 mars, un réservoir d'hydrocarbures à Bahreïn, ainsi qu'un immense champ pétrolier en Arabie saoudite.

Les deux événements sportifs, économiques et médiatiques dans ces deux riches pays arabes du Golfe ne seront pas « remplacés » par d'autres Grands Prix, notamment en Europe, a précisé la FIA. Cinq semaines d'interruption La F1 est le deuxième sport automobile à voir son calendrier chamboulé par le contexte au Moyen-Orient. Au début du mois de mars, la FIA avait déjà annoncé l'ajournement de la première manche du Championnat du monde d'endurance, qui devait se tenir du jeudi 26 au samedi 28 mars, au Qatar. Les organisateurs de l'épreuve ont, par la suite, fixé la nouvelle date à la fin d'octobre, espérant que, d'ici là, la situation internationale sera apaisée.

moins d'un mois du Grand Prix de F1 de Bahreïn, dont le circuit se trouve à seulement 30 kilomètres d'une base américaine ayant déjà été la cible d'attaques iraniennes depuis le début du conflit, l'incertitude qui prévaut dans la

région était trop grande pour envisager de maintenir les deux étapes.

Cinq semaines d'interruption

La F1 est le deuxième sport automobile à voir son calendrier chamboulé par le contexte au Moyen-Orient. Au début du mois de mai, la FIA avait déjà annoncé l'ajournement de la première manche du Championnat du monde d'endurance, qui devait se tenir du jeudi 26 au samedi 28 mars, au Qatar. Les organisateurs de l'épreuve ont, par la suite, fixé la nouvelle date à la fin d'octobre, espérant que, d'ici là, la situation internationale sera apaisée.

A moins d'un mois du Grand Prix de F1 de Bahreïn, dont le circuit se trouve à seulement 30 kilomètres d'une base américaine ayant déjà été la cible d'attaques iraniennes depuis le début du conflit, l'incertitude qui prévaut dans la région était trop grande pour envisager de maintenir les deux étapes.

En effet, semaine après semaine, il faut assurer le transport des monoplaces et des pilotes, mais aussi d'une énorme masse de fret. Une partie de cet équipement est déjà bloquée dans le pays du Golfe – qui avait accueilli les ultimes essais libres, en février –, n'ayant pas pu être déplacée du fait de la fermeture de l'espace aérien. Au-delà de l'aspect sécuritaire, les équipes n'ont guère envie d'y expédier plus de matériel, qui risquerait ensuite de devenir impossible à récupérer.

Interrogé, samedi, en conférence de presse, l'Italien Kimi Antonelli, pilote chez Mercedes – et devenu le plus jeune « poleman » de l'histoire de la F1, après avoir signé la première position sur la grille de départ du Grand Prix de Chine – a reconnu que la situation n'était « pas bonne ». Pour autant, il s'est dit confiant dans le fait que « la F1 et la FIA fassent ce qu'il faut ».

Même si des rumeurs de relocalisation des épreuves ont agité le paddock, il est difficile pour la F1 de trouver des circuits disponibles dans des délais aussi courts et d'assurer la logistique afférente. Amputé de ses étapes bahreïnie et saoudienne, le championnat du monde 2026 comptera donc 22 épreuves, avec cinq semaines d'intervalle entre la troisième manche au Japon (le 29 mars) et celle qui deviendrait la quatrième, le 3 mai, à Miami (Floride, Etats-Unis).

Cette période devrait être mise à profit par toutes les équipes. Celles-ci, en effet, cherchent à se familiariser avec le règlement instauré cette saison, qui a rebattu les cartes en F1, pour apporter des améliorations à leurs monoplaces.

Audit énergétique**Maurice intensifie ses efforts en matière d'efficacité énergétique avec un nouveau projet soutenu par le FEM**

Maurice a lancé un projet quinquennal visant à renforcer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à la mise en œuvre d'audits énergétiques obligatoires.

Le projet, intitulé « Réaliser les économies d'énergie et les avantages climatiques de la mise en œuvre de l'audit énergétique obligatoire en République de Maurice », a été signé lors d'une cérémonie tenue au Centre des arts du Caudan à Port Louis, en présence du ministre de l'Énergie et des Services publics, M. Patrick Gervais Assirvaden, du représentant résident du PNUD à Maurice et aux Seychelles, Mme Alka Bhatia, et d'autres parties prenantes.

Financé par une subvention du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) d'un montant de 4,5 millions de dollars, le projet se déroulera de mars 2026 à février 2031 et sera mis en œuvre par le Bureau de gestion de l'efficacité énergétique (EEMO) relevant du ministère de l'Énergie et des Services publics. Il vise à aider les pouvoirs publics à mettre en œuvre le système national d'audit énergétique en s'attaquant aux obstacles techniques, institutionnels et financiers qui limitent actuellement l'adoption de mesures d'efficacité énergétique dans les secteurs public et privé.

Dans son allocution, le ministre Assirvaden a souligné que le financement intervient à un moment crucial pour

la stratégie énergétique de Maurice et renforcera la campagne nationale d'efficacité énergétique lancée par son ministère en octobre 2025. Il a noté que le projet contribuera à intégrer l'efficacité énergétique comme un élément clé des pratiques quotidiennes dans la société mauricienne.

Il a rappelé que l'initiative, conçue pour la première fois en 2015, était axée sur la promotion des audits énergétiques et la mise en œuvre des mesures d'efficacité recommandées pour réduire la forte dépendance du pays à l'égard des combustibles fossiles importés, qui représentent encore plus de 90 % de l'approvisionnement en énergie primaire de Maurice.

Bien que des cadres tels que la loi de 2011 sur l'efficacité énergétique et le règlement de 2017 sur l'efficacité énergétique aient rendu les audits énergétiques obligatoires pour les grandes entités, plusieurs défis subsistent, tels que : la capacité institutionnelle limitée, la pénurie d'auditeurs certifiés, les contraintes financières pour les entreprises et les lacunes en matière d'informations techniques.

Pour résoudre ces problèmes, le ministre Assirvaden a souligné qu'une unité de gestion de projet sera créée au sein de l'OEMRE pour superviser la mise en œuvre. Le projet renforcera les cadres institutionnels et politiques, renforcera les capacités techniques, soutiendra les investissements dans l'efficacité énergé-



tique grâce à des audits préalables et des études de faisabilité, et favorisera la sensibilisation et la sensibilisation.

En outre, le ministre Assirvaden a noté que le système d'alerte vert, jaune et rouge mis en place par le ministère a été largement adopté par le public, tandis que la collaboration de secteurs tels que l'hôtellerie a contribué à alléger la pression sur le réseau électrique pendant les périodes de pointe de la demande. Ces efforts collectifs, a-t-il souligné, ont permis de récupérer près de 20 MW en quelques heures.

Pour sa part, Mme Bhatia a souligné que l'efficacité énergétique est au cœur de la vision du projet et qu'elle est essentielle pour faire progresser le programme de

développement durable de Maurice. En tant que petit État insulaire en développement, a-t-elle déclaré, Maurice reste fortement tributaire des combustibles fossiles importés, ce qui rend crucial le renforcement de la résilience énergétique à long terme, la réduction de la dépendance à ces combustibles et la réduction des coûts énergétiques.

Également présent, le Président du Comité de l'efficacité énergétique, le Professeur Khalil Elahee, a souligné que le temps est essentiel dans le contexte mondial actuel où les conflits en cours continuent de perturber les marchés de l'énergie et les chaînes d'approvisionnement.

Lancement de la deuxième édition du Défi d'innovation et du Concours national d'essais sur l'IA

Dans le cadre des célébrations de la Fête nationale 2026, le Bureau du Président, en collaboration avec les parties prenantes, a lancé la deuxième édition du Défi d'innovation Learn-AI et du Concours national de rédaction à la State House, Reduit.

Le Président de la République de Maurice, M. Dharambeer Gokhool, le Directeur par intérim de l'enseignement secondaire, ministère de l'Éducation et des ressources humaines, M. Neerunjun Beegun, Directeur de la Division de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique du ministère de l'Éducation, de l'enseignement supérieur, le Professeur Kiran Bhujun, le Chef de la transformation de l'IA à Mauritius Telecom, M. Vasenden Dorasami, et d'autres personnalités étaient présents à l'occasion.

Dans une déclaration, le Président Gokhool a rappelé que le Défi d'innovation Learn-AI et le Concours national de rédaction ont été lancés à titre pilote en 2025. Les concours ont attiré une forte participation des étudiants et ont été considérés comme un grand succès, a-t-il souligné. Par conséquent, le Cabinet du Président a décidé de lancer la deuxième édition des concours afin d'inspirer davantage les jeunes innovateurs et de préparer la prochaine génération à contribuer à la transformation numérique de Maurice grâce à l'utilisation responsable et efficace de l'intelligence artificielle. Les concours visent également à raviver l'intérêt des jeunes pour la lecture de l'histoire de Maurice et à encourager l'écriture parmi les jeunes.

Le défi de l'innovation Learn-AI 2026

Le Learn-AI Innovation Challenge 2026 est une initiative conjointe du Bureau du Président, du ministère de l'Éducation et des ressources humaines et du ministère des technologies de l'information, de la communication et



de l'innovation, en collaboration avec Mauritius Telecom, Dayforce, Doracrea et d'autres partenaires phares de l'IA. Le programme vise à promouvoir l'innovation et à renforcer les compétences numériques chez les élèves de 10e et 12e année à Maurice. Il offre une expérience de formation basée sur la compétition axée sur l'intelligence artificielle, dans le but d'initier les étudiants et les éducateurs aux fondamentaux de l'IA tout en améliorant les compétences en résolution de problèmes, en recherche et en pensée critique.

Grâce à la formation d'experts, au mentorat et à l'expérience pratique avec les outils d'IA, les équipes participantes acquerront des connaissances sur les concepts d'IA, les pratiques éthiques et le développement de projets technologiques. Les écoles peuvent inscrire des équipes composées d'un maximum de cinq élèves et d'un éducateur. Des équipes seront nécessaires pour élaborer des solutions axées sur l'IA qui répondent aux défis nationaux tels que l'éducation, les soins de santé, la cybersécurité, le développement durable et la mobilité intelligente. La date limite de soumission des projets est fixée au lundi 12 mai 2026.

Concours national de rédaction 2026

Le Concours national de rédaction 2026 est organisé par

le Bureau du Président en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la science et de la recherche et le ministère de l'Éducation et des ressources humaines. Le concours est ouvert à tous les étudiants de la République de Maurice.

Le thème de cette année est « Unité, inclusion et innovation : piliers pour la prochaine phase de la nation de Maurice ».

Les participants seront en compétition dans quatre catégories :

- Catégorie A : 5e et 6e années - Maurice, ma maison : ce qui rend notre île spéciale
- Catégorie B : 7e à 9e année - Être mauricien aujourd'hui : droits, responsabilités et valeurs partagées
- Catégorie C : De la 10e à la 13e année - Préserver notre identité mauricienne dans un monde globalisé
- Catégorie D : Étudiants universitaires - Unité, inclusion et innovation : les piliers de la prochaine phase de la nation de Maurice

La date limite d'inscription est le 18 mars 2026.

FCC-NADC collaborent pour sensibiliser le public au trafic de drogue et aux crimes financiers

La Commission (FCC) et l'Agence Nationale de Contrôle des Drogues (NADC), dans le cadre des célébrations de la Fête Nationale 2026, ont été lancées, à Moka, par le Président de la République de Maurice, M. Dharambeer Gokhool.

Dans son allocution liminaire, le Président Gokhool a souligné que la lutte contre le trafic de drogues et la criminalité financière est une entreprise nationale qui exige l'unité, la vigilance et la responsabilité de tous les secteurs de la société. Il s'est dit convaincu que l'atelier contribuerait à renforcer la collaboration, à accroître la sensibilisation et à renforcer notre engagement collectif à lutter contre la criminalité financière et les infractions liées à la drogue.

Parlant du problème de la drogue et du lien croissant et dangereux entre le trafic de drogue et la criminalité financière, il a averti que ces menaces mettent en danger le tissu même de la société démocratique. Ils sapent les institutions, alimentent la corruption, la violence et les activités criminelles, dévastent des vies et causent d'immenses souffrances aux familles, a-t-il déclaré.

Rappelant que la lutte contre la drogue est l'une des grandes priorités du gouvernement, le Président a assuré que la protection des jeunes contre les dangers de la drogue était à la fois une priorité de santé publique et une responsabilité nationale. Selon lui, la sensibilisation et l'engagement du public, le leadership éthique et la vigilance communautaire sont des éléments essentiels d'une réponse nationale efficace. Quant au directeur général par intérim de la FCC, M.

Titrudeo Dawoodarry, il a renouvelé l'engagement de la FCC à soutenir les efforts nationaux visant à lutter contre le fléau de la drogue et sa détermination à attaquer les fournisseurs et les systèmes financiers qui les soutiennent, ainsi qu'à cibler les crimes et l'argent qui se cachent derrière eux. Il a fait remarquer que l'une des stratégies les plus efficaces pour lutter contre les drogues comprend la prévention, l'éducation et la sensibilisation.

Il a lancé un appel à l'action au public pour signaler à la FCC tout soupçon d'activités criminelles, qu'il a assuré qu'il sera traité avec la plus grande confidentialité. Une information peut sauver des vies, a-t-il observé, soulignant qu'une action collective est nécessaire pour libérer la communauté de l'emprise des réseaux criminels.

Quant au directeur général de la NADC, le Dr Fayzal Sulliman, il a exprimé ses préoccupations concernant l'évolution rapide du paysage de la drogue à Maurice, soulignant qu'il fallait une réponse coordonnée qui combine l'application de la loi, la santé publique, la prévention, l'engagement communautaire et l'intelligence financière.

Il a souligné que la solution la plus durable réside dans la prévention, en particulier chez les jeunes. En mobilisant les éducateurs, les étudiants, les organisations de la société civile et les institutions publiques, a-t-il noté, la société investit dans la sensibilisation, les valeurs fortes et la prise de décisions éclairées sur les dangers des drogues et les conséquences plus larges des activités illégales. « Lorsque les jeunes sont informés et responsabilisés, ils deviennent les lignes de défense les



plus solides contre la drogue et les crimes », a-t-il affirmé.

L'atelier

L'atelier a rassemblé 150 participants d'organismes gouvernementaux, d'organismes chargés de l'application des lois, d'organismes de réglementation, d'organisations de la société civile, du secteur de l'éducation et d'étudiants. Il vise à sensibiliser aux crimes financiers et aux infractions liées aux drogues, à promouvoir l'intégrité et l'éthique chez les jeunes et à renforcer la collaboration entre les principales parties prenantes, avec une proposition visant à mettre en place un comité chargé de coordonner les initiatives d'éducation, de sensibilisation et de signalement.

Le PM souligne le partenariat Maurice-Seychelles lors du banquet d'État

« Maurice et les Seychelles ne sont pas seulement des voisins. Nous sommes des États insulaires frères façonnés par des histoires similaires, des aspirations communes et confrontés aux mêmes défis redoutables », a déclaré le Premier ministre Ramgoolam. Il s'exprimait lors d'un banquet organisé au Swami Vivekananda International Convention Center à Pailles en l'honneur du Président des Seychelles, le Dr Patrick Herminie, qui effectuait une visite d'État de quatre jours à Maurice dans le cadre des célébrations marquant le 58e anniversaire de l'indépendance du pays et le 34e anniversaire de la République.

Le banquet a réuni de hauts dignitaires, dont le vice-Premier ministre, M. Paul Raymond Bérenger ; la Cheffe Juge de la Cour suprême, Mme Rehana Bibi Mungly-Gulbul ; la présidente de l'Assemblée nationale, Mme Shirin Aumeruddy-Cziffra ; des ministres de Maurice et des Seychelles ; ainsi que des membres du corps diplomatique.

Dans son allocution, le Dr Ramgoolam a souligné que la présence du Président Herminie est une affirmation forte des liens fraternels et durables entre Maurice et les Seychelles. Il a noté que les deux nations insulaires, en tant que petits États insulaires en développement (PEID), partagent des histoires, des aspirations et des vulnérabilités communes, en particulier face aux changements climatiques et aux chocs mondiaux.

Il a félicité le Président Herminie pour son élection et a exprimé sa gratitude pour le soutien de longue date des Seychelles au processus de décolonisation de Maurice et à sa souveraineté sur l'archipel des Chagos.



Le Premier ministre a souligné les discussions fructueuses qui ont eu lieu et qui ont porté sur le renforcement des relations bilatérales et sur des enjeux mondiaux comme la crise au Moyen-Orient. Il a réaffirmé l'attachement des deux pays à l'état de droit et aux solutions diplomatiques aux différends internationaux. Il s'est également félicité de la signature de plusieurs accords et mémorandums d'accord dans des secteurs tels que la pêche, la coopération phytosanitaire, les services d'incendie et de secours, le développement statistique et la culture, reflétant les forces complémentaires des deux pays.

Le Dr Ramgoolam a également évoqué la gestion conjointe du plateau des Mascareignes, rappelant le traité de 2012 qui permet à Maurice et aux Seychelles d'explorer et de gérer conjointement ses ressources. Une nouvelle déclaration com-

mune sur le développement durable de la zone de gestion commune a également été signée, renforçant l'importance de la protection de la biodiversité marine. Il a également salué la décision des Seychelles de créer un haut-commissariat résident à Maurice, la décrivant comme une étape importante qui renforcera le dialogue politique, le commerce, l'investissement et la coopération régionale.

Le Premier ministre a également souligné qu'il importait d'améliorer la connectivité entre les deux États insulaires, notamment en resserrant la coopération entre Air Mauritius et Air Seychelles, ainsi que la collaboration potentielle en matière de sécurité énergétique par l'intermédiaire de la Seychelles Petroleum Company. Le Premier ministre a souligné la coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture et de l'action pour le climat, notant que

26 étudiants seychellois étudient actuellement à Maurice et que des initiatives telles que le jumelage du paysage culturel de la ville de Venn et du paysage culturel du Morne illustrent les liens historiques profonds entre les deux nations.

Pour sa part, le Président Herminie a exprimé son honneur d'avoir reçu la distinction de Grand Commandeur de l'Etoile et de la Clé de l'Océan Indien (GCSK), qui symbolise selon lui les relations étroites et durables entre les deux pays. Il a souligné l'affinité naturelle entre Maurice et les Seychelles, enracinée dans une histoire, une culture et une proximité géographique communes.

Il a également salué les réalisations de Maurice depuis l'indépendance, notant les institutions solides du pays, sa gouvernance démocratique et son développement économique durable, tout en rappelant l'héritage du Père de la Nation, Sir Seewoosagur Ramgoolam. Le Président Herminie a souligné que la coopération entre les deux États insulaires reste pratique et tournée vers l'avenir, couvrant des secteurs tels que l'éducation, l'aviation civile, la pêche, la sécurité maritime, la culture, le commerce et l'investissement.

Il a réitéré l'intention des Seychelles de renforcer encore leur engagement bilatéral, notamment par la création d'une mission diplomatique résidente à Maurice. Le Président Herminie a noté que Maurice et les Seychelles marqueront 38 ans de relations diplomatiques en juin 2026 et a réaffirmé l'engagement de son pays à approfondir la coopération stratégique avec Maurice pour renforcer la résilience économique et contribuer à la prospérité de la région de l'océan Indien.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 16th day of July, 2026 at 1.30p.m, shall take place before the Master's Court, (*Courtroom No.23*), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by Levy of: Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dans un immeuble, à usage résidentiel construit en blocs de ciment sous dalles de deux niveaux (rez-de-chaussée surmonté d'un étage), situé au quartier des Plaines Wilhems lieudit Candos, 9 Avenue de l'Esperance connu sous la dénomination de "RESIDENCE APPOOPILLAY", érigé sur une portion de terrain de la contenance de CINQ PERCHES (5P) ou DEUX CENT ONZE ET QUATRE CENTIEMES METRES CARRES ENVIRON (211.04m²). Au titre de propriété ci-après relaté il a été fait observer que la susdite portion de terrain de la contenance de CINQ PERCHES (5Ps) ou DEUX CENT ONZE ET QUATRE CENTIEMES METRES CARRES (211.04m²) environ et a depuis été mesurée par Monsieur Ng Tong Ng Wah, alors arpenteur juré, suivant son rapport de description en date du 29/06/2009 enregistré au Reg LS 68/789 et a été trouvée être de la contenance de DEUX CENT DEUX ET CINQUANTE CINQ CENTIEMES METRES CARRES (202.55m²), **PIN 1723540025** le tout plus amplement décrit au titre de propriété ci-après relaté. Ledit immeuble qui a été soumis à un règlement de copropriété et ayant fait l'objet d'un Etat Descriptif de Division figurant au Règlement de Copropriété dressé par Me Redmond Hart De Keating, notaire, le 26/06/1996, enregistre et transcrit au TV 3411/33. DESIGNATION Le lot No.1 comprenant :- Un appartement situé au rez-de-chaussée dudit immeuble, d'une superficie approximative de quatre-vingt-cinq mètres carrés (85m²) destiné à un usage exclusif d'habitation se composant de trois chambres à coucher, une varangue couverte, un porche, une cuisine, une salle de télévision, une salle de bains et un drainage. Avec ensemble les quatre cent trente-cinq/millièmes (435/1000) indivis des parties communes y attachées. Le lot No.2 comprenant :- Un appartement situé à l'étage dudit immeuble, d'une superficie de cent dix mètres carrés (110m²) se composant d'un balcon, d'une terrasse ouverte, d'un salon, d'une salle à manger, de deux chambres à coucher, d'un 'study', d'une cuisine, d'une salle de bains, d'un drainage et d'un couloir. Ce lot est desservi par un escalier intérieur érigé entre le salon et la cuisine du rez-de-chaussée. Avec ensemble les cinq cent soixante-cinq/millièmes (565/1000emes) indivis des parties communes y attachées. Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever, without any exception or reservation, the whole as morefully described in deed drawn up by Mr. Jean Maxime Crouche, Notary Public, on the 24 & 28/05/2019 registered and transcribed on 28/05/2019 in TV 201906/000180. BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS Land Zoning: Residential Site: The irregular shaped land has an even topography with a frontage of 8 metres and 7.75 metres to a 4.40 metre wide access road – Avenue de L'Esperance, Avenue La Paix lies at a distance of approximately 50 metres from subject property. The site is serviced with all infrastructural utilities and facilities. Access: Access to property is by means of a tarred and vehicular common road. Services: Electricity and domestic water supply are available on site. Neighbourhood: Neighbourhood, in the housing estate, mainly consists of low cost housing units and semi-luxurious residential buildings in a heavily built-up residential area. All amenities including public transport are available in the region. Building – Lot No.1 & 2 of Residence Appoopillay Residential building:- The double storey (Ground floor & 1st floor) residential building – Residence Appoopillay – is made of reinforced concrete frame structure with concrete block walls under a flat reinforced concrete slab roof. Apartment Lot No.1 is on the ground floor and has a quote part of 435/1 000ths and Lot No.2 is found on the first floor and has a quote part of 565/1 000ths. (a) Area – Lot No.1:85 m² Lot No.2:110 m² (b) State of repair – Fair (c) Finishes: Openings – Metal glazed doors and windows. Plastering and paint – External walls are rendered and painted.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mr. Dario Jean Roland Ramdeal and Mrs. Maria Stacey Hilary Ramdeal. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations
Dated at Port Louis, this 16th day of March 2026

Udhisteer K. Ragobur
ENSAfrica (Mauritius)
Of 18, Edith Cavell Street, Port-Louis
Attorney in charge of the sale

Trump veut une coalition internationale pour libérer le détroit d'Ormuz

Finalement, Donald Trump aurait bien besoin d'aide dans la guerre qu'il a lancée avec Israël au Moyen-Orient. Alors qu'il se targue d'avoir « décapité » le régime iranien, le président américain a demandé, samedi 14 mars, l'envoi de navires de guerre à d'autres pays pour sécuriser le détroit d'Ormuz. Le passage, stratégique puisque 20 % de la production mondiale y transite habituellement, est désormais presque totalement bloqué, entraînant une flambée du prix du pétrole. Et deux semaines après son déclenchement le 28 février, le conflit ne montre aucun signe d'accalmie.

Répétant que les États-Unis « ont vaincu et complètement anéanti l'Iran, tant sur le plan militaire qu'économique », Donald Trump a appelé sur son réseau Truth Social les pays qui s'approvisionnent en pétrole via le détroit d'Ormuz à « veiller à la sécurité de ce passage » avec l'aide des forces américaines. La veille, il avait affirmé que la marine américaine commencerait « très bientôt » à escorter des pétroliers dans ce passage stratégique. « Espérons que la Chine, la France, le Japon, la Corée du Sud, le Royaume-Uni et

d'autres (...) enverront des navires dans la région afin que le détroit d'Ormuz ne soit plus menacé par un pays totalement décapité », a-t-il ajouté.

« Le président ne sait pas encore comment rouvrir le détroit »

Ce soudain appel à la rescousse de Donald Trump diffère des positions qu'il avait tenues jusque-là. Comme le rappelle le Telegraph, il avait notamment critiqué la semaine dernière le Royaume-Uni pour sa réticence initiale à envoyer des navires au Moyen-Orient. « Nous n'avons pas besoin de gens qui se joignent à des guerres une fois que nous avons déjà gagné ! », avait-il lancé.

Pour le politologue américain Ian Bremmer, Donald Trump lance cet appel car « il ne sait pas encore comment rouvrir le détroit ». « À l'heure actuelle, presque tous les navires de guerre que les États-Unis possèdent dans le Golfe persique sont utilisés pour défendre les infrastructures énergétiques et les bases militaires. Ils ne sont donc pas disponibles pour défendre les bateaux qui passent par le détroit ou qui se trouvent là-bas », explique le président d'Eurasia Group et de GZERO Media, au micro de CNN.

Dans un article publié vendredi sur son site internet, la chaîne affirmait que le gouvernement Trump avait sous-estimé le risque de fermeture du détroit d'Ormuz en cas de conflit avec l'Iran. Une information démentie dans la foulée et qualifiée de « ridicule » par le chef du Pentagone Pete Hegseth.

L'Iran veut continuer d'utiliser le « levier du blocage du détroit d'Ormuz »

Peu de temps après l'appel de Donald Trump vendredi pour l'envoi de navires dans le détroit d'Ormuz, la Défense britannique a indiqué que sa position restait inchangée et qu'elle continuait d'étudier « différentes options ». Emmanuel Macron a de son côté annoncé dès le 9 mars la préparation d'une mission « purement défensive » pour participer notamment à « l'escorte de porte-conteneurs et de pétroliers pour rouvrir progressivement le détroit d'Ormuz », mais cela une fois que la « phase intense du conflit » serait terminée. La Corée du Sud, très dépendante du détroit d'Ormuz, a quant à elle indiqué ce dimanche qu'elle « examin(ait) de près » la demande de Donald Trump.

Si l'Iran ne venait pas à libérer le détroit d'Ormuz, Donald Trump a brandi la menace d'une attaque sur le plus grand terminal d'exportation de pétrole brut iranien situé sur l'île de Kharg, un hub hautement stratégique où des sites militaires ont déjà été visés par des frappes américaines samedi. L'Iran visera des entreprises américaines au Moyen-Orient si ses infrastructures énergétiques sont bombardées, a répliqué son chef de la diplomatie, Abbas Araghchi.

Le nouveau guide suprême iranien, Mojtaba Khamenei, s'est engagé jeudi, dans son premier message public depuis sa prise de fonction, à continuer d'utiliser le « levier du blocage du détroit d'Ormuz » comme un outil contre les États-Unis et Israël.

NOTICE FOR CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Danylo Ken BACTORA** electing his legal domicile in the office of Me. Sobhadevi TOOLSEE-JAUNKY, Attorney-at-Law of 17, Jules Koenig Street, Port Louis, has applied to the Honourable Attorney-General for leave to change his names and surname **Danylo Ken BACTORA** into that of **Krishna LUCHOOMAN**, so that in the future he shall bear the name and surname of **Krishna LUCHOOMAN**.

Objections, if any, should be filed in the registry of the Office of the Attorney-General within a period of 28 days as from the last date of publication of the said notice in the papers.

Applicant: **Danylo ken BACTORA**
Date:- 11th March 2026.

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Ms. Kooshna Lakshmee KHULPATEEA**, electing her legal domicile in the office of **Me. Renouka BRIGEMOHANE**, Attorney at Law of 311, Chancery House, Lislet Geoffroy St, Port Louis, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change her names **Kooshna Lakshmee** into those of **Kooshna Lakshmee Khalina**, so that in the future, she shall bear the names and surname of **Kooshna Lakshmee Khalina KHULPATEEA**.

Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from date of publication of the said notice in the papers. Dated this 10th day of March 2026.
Ms. Kooshna Lakshmee KHULPATEEA
Applicant

Under all legal reservations
Dated at Port Louis, this 16th day of March 2026
Udhisteer K. Ragobur
ENSAfrica (Mauritius)
Of 18, Edith Cavell Street, Port-Louis
Attorney in charge of the sale

France

Le premier tour des élections municipales ont eu lieu dimanche

Les Français sont appelés aux urnes dans les 34.875 communes de France pour le premier tour des élections municipales 2026. Un scrutin particulier. S'il s'agit avant tout d'une élection locale, les enjeux n'ont peut-être jamais été aussi nationaux pour des municipales, à un an de la présidentielle de 2027.

La droite, avec les LR, vise une stabilité et rêve de reprendre Paris, avec Rachida Dati. Le PS, qui a aussi encore de nombreuses villes, notamment de plus de 100.000 habitants, espère aussi conserver ses bastions et gagner quelques communes, comme Toulouse. Mais dans la ville rose, un accord avec LFI pourrait être nécessaire. Or le parti de Jean-Luc Mélenchon, qui a coupé les ponts avec le PS, attaque les maires sortants de gauche, en présentant des candidats. Le RN mise principalement sur Toulon, voire, selon la configuration du second tour, sur Marseille. Horizons va tenter de garder ses grandes villes et Renaissance a des ambitions très limitées. A noter que 68 % de communes n'ont qu'une seule liste, conséquence de la réforme du mode de scrutin dans les communes de moins de 1.000 habitants. On connaît dans ce cas déjà le nom du maire, au risque d'amplifier l'abstention.

Grenoble : Alain Carignon (LR) en tête, talonné par Laurence Ruffin (Union de la gauche)

L'ancien maire de Grenoble, Alain Carignon (LR), est arrivé en tête du premier tour avec 27,1% des voix. Il est talonné de près par Laurence Ruffin, à la tête d'une liste d'union de la gauche – hors LFI – qui comptabilise 26,7% des suffrages.

Deux autres listes de gauche peuvent se

maintenir au second tour : celle d'Allan Brunon (LFI), qui a rassemblé 14,38% des voix, et celle du candidat divers gauche Romain Gentil, avec 10,42% des voix. Hervé Gerbi (DVC) n'a – lui – pas pu se maintenir, mais a tout de même réuni 9,69% des voix.

Saint-Etienne : Régis Juanico (PS) largement en tête

Dans une ville secouée par l'affaire de chantage à la sextape qui a vu son ancien maire – Gaël Perdriau (LR) – condamné à cinq ans de prison en décembre dernier, Régis Juanico (PS) arrive assez largement en tête du premier tour, avec 29,16% des suffrages exprimés.

Il est suivi de Corentin Jousserand (RN), qui a réuni 18,97% des voix, et de Dino Cinieri (LR), avec 16,3% des voix. Valentine Mercier (LFI) est la quatrième candidate à pouvoir se maintenir avec 13,29% des suffrages.

Siham Labich (MoDem dissidente) frôle la qualification au second tour en réunissant 9,36% des suffrages, mais pourra potentiellement fusionner avec une liste qui se maintiendra au second tour, tout comme Marc Chassaubéné (DVD), avec 6,72%.

Marseille : Benoît Payan (PS) écarte une fusion avec la liste de Sébastien Delogu (LFI)

Arrivé en tête du premier tour à Marseille avec 35,4 % des voix selon l'estimation d'Ipsos, le maire sortant, Benoît Payan (PS) a pris la parole avec « gravité » ce dimanche. « Le RN est aux portes du pouvoir dans cette ville, il n'a jamais été aussi prêt de la victoire », a-t-il déclaré. Le maire de Marseille a insisté sur son duel avec Franck Allisio (RN), qui a réuni



35,4 % des suffrages d'après les mêmes estimations, sans mentionner Sébastien Delogu (LFI), troisième homme du scrutin à 12,3 % des voix, à égalité avec Martine Vassal (LR-Renaissance).

« Je parle aux Marseillaises et aux Marseillais, je respecte le vote des uns et des autres. Soit la liste du Printemps Marseillais l'emporte, soit la liste du RN l'emporte. Tout autre choix est un choix qui permet au RN d'emporter cette ville. Je ne ferai aucune négociation de couloir, aucune tambouille », a développé le maire socialiste. Interrogé sur une éventuelle fusion avec la liste insoumise, Benoît Payan a répondu : « Vous parlez de main tendue, mais cette main m'a donné des coups pendant des mois et des mois. Je n'appelle personne à se retirer ou faire quoi que ce soit, chacun est face à sa conscience. Nous devons montrer que cette ville résiste à la vague brune. Le combat contre le RN ne se monnaie pas. »

Drancy : Jean-Christophe Lagarde, élu dès le premier tour avec 63,76% des voix, fait son retour à la mairie

L'ancien maire de Drancy Jean-Christophe Lagarde, qui a fini de purger fin 2024 sa peine d'inéligibilité après une condamnation pour détournement de fonds publics, signe son retour comme maire dans cette ville de Seine-Saint-Denis.

Elu dès le premier tour avec 63,76% des voix, selon le site de la mairie, il succède à sa femme Aude Lagarde qui l'avait remplacé en 2017 et avait décidé de ne pas se représenter pour des raisons de santé. Drancy n'a pas connu de second tour à une élection municipale depuis la première victoire de Jean-Christophe Lagarde en 2001.

A Valence-d'Agen, Jean-Michel Baylet réélu maire pour un 6e mandat

L'ancien ministre et patron de la Dépêche du Midi Jean-Michel Baylet, 79 ans, a été réélu dimanche à la mairie de Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne), où il a siégé un total de 30 ans.

Dans cette ville de 5.400 habitants, tenue autrefois par sa mère et son père, l'ex-ministre PRG de François Mitterrand puis de François Hollande l'a emporté avec 61,33 % des suffrages exprimés, face à

la liste dirigée par Patrick Large, ex-candidat RN qui n'avait pas reçu cette fois l'investiture du parti à la flamme et a totalisé 38,67 % des voix.

Evry-Courcouronnes: le maire sortant Stéphane Beaudet réélu avec 57,21% des voix, la liste de Farida Amrani (LFI) récolte 29,8 % et arrive en deuxième position.

A Nancy comme à Metz, avance confortable pour les maires sortants

Les maires sortants de Nancy, Mathieu Klein (PS), et de Metz, François Grosdidier (divers droite), jouissent tous deux d'une confortable avance au premier tour, totalisant chacun 43% des suffrages dans les deux grandes villes de Lorraine.

A Metz, M. Grosdidier, 65 ans, qui avait ravi la mairie en 2020 au socialiste Dominique Gros, bénéficie d'une très large avance sur ses concurrents, avec 43,09% des voix, dans un contexte de très forte dispersion de la gauche.

« Ma première réaction est un sentiment de gratitude envers les Messines et Messins qui m'ont renouvelé leur confiance. Mais ce n'est jamais gagné d'avance », a déclaré le maire selon des propos rapportés par le Républicain Lorrain.

En seconde position se trouve le candidat du RN Etienne Anstett, 26 ans, avec 17,05% des voix, qui évoque « une percée historique » pour le parti de Jordan Bardella dans la cité mosellane. Sont également qualifiés pour le second tour le socialiste Bertrand Mertz (13,37%) et l'ex-députée insoumise Charlotte Leduc (10,40%), tandis que le député centriste Ludovic Mendes totalise 4,66% des voix.

A Nancy, le maire sortant Mathieu Klein, candidat de l'union de la gauche (hors LFI), bénéficie lui aussi d'une confortable avance (43,11% des voix) sur son prédécesseur centriste Laurent Hénart (33,43%). M. Klein avait renversé la table il y a six ans, en conquérant cette ville de 100.000 habitants que la droite et le centre géraient depuis 73 ans.

« Je mènerai cette campagne de second tour sur la base du projet » municipal, a déclaré sur Ici Lorraine M. Klein, précisant qu'il ne s'allierait pas à la candidate LFI Sarah Farghaly – qualifiée pour le second tour avec 11,83% des voix.

Louis Sarkozy se gamelle au premier tour et ouvre la voie à un désistement

Un citron en travers de la gorge. Louis Sarkozy, parachuté assumé à Menton pour ses premiers pas en politique, est en très mauvaise posture pour être élu maire de la ville des Alpes-Maritimes. À l'issue du premier tour ce dimanche 15 mars, il n'a obtenu que 18,01 % des suffrages. Loin derrière la candidate du Rassemblement national, la députée Alexandra Masson, en tête avec 36,2 %.

Ce dimanche soir, le fils de l'ancien Président ouvre la voie à un désistement au second tour. « Menton ne veut pas du RN et la droite mentonnaise, dans sa diversité, a montré qu'elle pouvait battre le RN », a-t-il déclaré depuis son local de campagne. Compte-t-il rallier la candidate de droite Sandra Paire, qui est arrivée devant lui avec 19,7 % ? Ou espère-t-il une fusion des deux listes ? « Ne me demandez pas de détails », s'est-il contenté d'expliquer.

Le fils de l'ancien président de la République, qui comptait sur Menton pour lancer sa carrière politique en France après avoir grenouillé aux États-Unis, termine donc en troisième position. Un score forcément décevant. Le candidat divers droite Florent Champion (15,1 %) et celui de gauche Laurent Lanquar-Castiel (9,05 %) viennent ensuite. La candidate Reconquête Émilie Ria n'obtient que 1,87 %.

En dépit du soutien du parti Les Républicains, de Renaissance et d'Horizons, Louis Sarkozy n'a pas réussi à imposer sa marque dans une ville qui a basculé à l'extrême droite en 2017. Ses propositions pour limiter les locations touristiques, remettre « le beau » au cœur de la ville, développer un tourisme « haut de gamme » n'ont pas suffi. Pas plus que ses mesures en faveur de la sécurité et qui, pour certaines, dépassaient largement les compétences du maire.

Déjà fin février, Louis Sarkozy se posait comme « le plus apte à rassembler », faisant valoir son absence de contentieux avec les deux candidats divers droite et « le soutien des partis nationaux. » « Le rassemblement est tout à fait possible », déclarait-il alors sur BFMTV, soulignant qu'en cas d'union, l'électorat de droite est « bien plus puissant que celui du Front national ».

Premier League

Nottingham Forest 0 Fulham 0

Un point pour Forest dans sa lutte pour se maintenir chez l'élite

Nottingham Forest s'est retiré des trois derniers de Premier League avec un match nul sans but à domicile contre Fulham.

L'équipe de Vitor Pereira avait chuté dans la zone de relégation à la suite du match nul de West Ham contre Manchester City samedi.

Mais le point de Forest signifie qu'eux et les Hammers ont tous deux 29 points, la différence de buts inférieure de West Ham les replaçant sous la ligne de sécurité.

Deux décisions de hors-jeu contre le remplaçant à la mi-temps Dan Ndoye se sont révélées coûteuses pour les hôtes, qui n'ont pas encore enregistré de victoire en championnat sous Pereira.

L'ailier suisse a été plaqué dans la surface de réparation par Calvin Bassey juste après son introduction à la pause, et bien que l'arbitre Sam Barrott ait accordé un coup de pied droit, son assistant a ensuite marqué pour hors-jeu.

Peu de temps après, Ndoye a récupéré la passe de Neco Williams et s'est rangé bien au-delà du gardien de Fulham Bernd Leno - mais il a de nouveau été jugé hors-jeu, cette fois via l'arbitre assistant vidéo (VAR).

Les Cottagers avaient créé la meilleure chance d'une première période tranquille, le défenseur central Bassey se dirigeant directement à Matz Sels à partir de six verges.

Alors que le jeu a commencé à prendre vie après la pause et que les deux parties ont eu des opportunités, Forest semblait plus susceptible de gagner.

Le latéral Ola Aina a été impliqué aux deux extrémités - d'abord en frappant la barre transversale contre son ancien club avec une volée puissante du bord de la surface, puis en dirigeant un effort de Rodrigo Muniz sur sa propre barre.

Taiwo Awoniyi a gâché une autre chance glorieuse pour les hôtes tard, glissant son tir large après avoir



été mis à travers par Elliot Anderson.

L'équipe de Marco Silva est 11e dans une portion centrale congestionnée du tableau, à trois points de Brentford, septième, qui reçoit le club des Wolves, lundi.

Avant ce tour de Premier League, Forest se classait dans le top 10 pour les tentatives sur la cible, mais seuls les Wolves (22) avaient marqué moins que leur total de 28.

Malgré un meilleur affichage en deuxième mi-temps, ils ont tiré un blanc pour la 14e fois en 30 sorties de championnat cette saison.

Ils avaient été limités aux efforts à long terme de Fulham en première mi-temps, Leno s'occupant con-

fortablement des tirs hors de la surface de Morgan Gibbs-White et Nicolas Dominguez.

Les introductions de Ndoye et Omari Hutchinson à la mi-temps ont eu l'impact positif souhaité et, sur le bilan de jeu après la pause, auraient probablement dû prendre les trois points.

Les deux décisions de hors-jeu contre Ndoye étaient très proches, tandis que la superbe tentative d'Aina n'était qu'à quelques pouces de la cible.

Forest compte maintenant sept matchs sans victoire en Premier League et ses prochains adversaires en championnat seront Tottenham le 22 mars, dans ce qui pourrait s'avérer un match crucial pour les espoirs de survie des deux camps.

Crystal Palace 0 Leeds 0

Un nul qui n'arrange personne

Crystal Palace a fait match nul 0-0 contre Leeds United à Selhurst Park lors de la 30e journée de Premier League, prolongeant sa série d'invincibilité face à Leeds à huit matchs (4 victoires, 4 nuls).

Leeds s'est procuré les premières occasions par l'intermédiaire de Brenden Aaronson et Dominic Calvert-Lewin, tandis que l'ailier de Crystal Palace, Ismaïla Sarr, a mis à l'épreuve le gardien Walter Benítez. La première mi-temps a été marquée par un penalty manqué de Calvert-Lewin après une main de Will Hughes, ainsi que par l'expulsion de Gabriel Gudmundsson côté Leeds.

Malgré leur infériorité numérique, Leeds est resté dangereux et Palace a eu du mal à en profiter. Une tête de Jefferson Lerma semblait avoir donné l'avantage aux locaux, mais un hors-jeu de Brennan Johnson dans l'action a entraîné l'annulation du but. Les deux équipes n'ont finalement pas réussi à trouver la faille, laissant le score vierge.

Palace n'a désormais remporté qu'un seul de ses dix derniers matchs de Premier League depuis



novembre, tandis que Leeds traverse sa plus longue série sans victoire de la saison (3 nuls, 2

défaites), à seulement trois points de la zone de relégation.

Premier League

Manchester United 3 Aston Villa 1

Les Red Devils administrent une leçon aux Villans

Un succès importantissime pour les Red Devils. Vainqueur d'Aston Villa à Old Trafford, dimanche (3-1), Manchester United a pris trois points d'avance sur son adversaire du jour et s'installe un peu plus à la troisième place de la Premier League. Les buts de Casemiro, Matheus Cunha et Benjamin Sesko ont supplanté celui de Ross Barkley, avec deux nouvelles passes décisives de Bruno Fernandes.

Podium conforté. Ce dimanche après-midi, Manchester United a reçu Aston Villa dans l'un des chocs de cette 30ème journée de Premier League. Et dans cette rencontre synonyme de course à la Ligue des Champions, les Red Devils se sont finalement imposés (3-1) grâce à un très grand Bruno Fernandes. Dans une rencontre où tout s'est finalement décanté en seconde période.

L'enjeu de ce match était simple. Faire une belle opération en vue d'une qualification en Ligue des Champions après la défaite de Chelsea (0-1), samedi après-midi face à Newcastle, mais également de s'installer à la troisième place en cas de victoire.

À égalité de points avant le coup d'envoi, ces deux formations ont commencé timidement, et la première période a plutôt ressemblé à une longue phase d'observation entre les deux équipes. Avec une seule frappe cadrée pour les Mancuniens, et aucune pour les Villans. Mais en seconde période, cette rencontre s'est enfin lancée.

Fernandes plus haut que Beckham

Beaucoup plus enthousiasmants lors de leur retour des vestiaires, les hommes de Michael Carrick ont rapidement ouvert le score grâce à une tête de Casemiro (1-0, 53e), qui a parfaitement coupé un corner frappé par Bruno Fernandes au premier poteau. Unai Emery a ensuite procédé à des changements, avec les entrées de Tammy Abraham et de Leon Bailey (61e), et Villa a



finallement égalisé dans la foulée grâce à Ross Barkley (1-1, 64e), qui a repris un centre de Lucas Digne.

Mais quelques minutes après, Bruno Fernandes, le capitaine de Manchester United et le meilleur passeur du championnat, est entré dans l'histoire de son club en délivrant sa 16e passe décisive de la saison, battant le record d'un certain David Beckham (15, ndr). Avec un magnifique service qui en a profité à Matheus Cunha (2-1, 71e), qui a redonné l'avantage à son équipe d'une belle frappe de l'intérieur du pied. En fin de rencontre, le super-sub des Red Devils Benjamin Sesko, auteur de son 7e but en Premier League depuis le début de l'an-

née 2026, a marqué le troisième but de son équipe (3-1, 81e), grâce à un bel enchaînement, et une frappe contrée par la défense des Villans.

Manchester United s'est donc imposé après avoir réalisé une seconde période convaincante, et a conforté sa place sur le podium avec 3 points d'avance sur son adversaire du jour, et 7 points de retard sur Manchester City, 2e.

Un résultat de très bon augure pour les Red Devils, qui semblent bien partis pour faire résonner, à nouveau, la musique de la Ligue des Champions la saison prochaine du côté d'Old Trafford.

Liverpool 1 Tottenham 1

Les Spurs malades arrachent un précieux point

Toujours malade. En pleine période de doute (deux défaites sur les trois derniers matchs TCC), Liverpool a longtemps cru se relancer en dominant les débats, mais s'est fait rejoindre en toute fin de match par Tottenham lors de la 30e journée de Premier League ce dimanche (1-1).

Les Reds n'ont pourtant pas mis bien longtemps avant de prendre les commandes de la partie. Positionné à l'entrée de la surface de réparation, Dominik Szoboszlai a parfaitement enroulé son coup franc pour faire trembler les filets adverses (1-0, 18e). Déjà sa cinquième réalisation dans cet exercice cette saison. Malgré quelques fulgurances de Rio Ngumoha, le score n'évoluera pas avant la fin du premier acte.

Loin de s'avouer vaincus, les Spurs reviennent avec de meilleures intentions. Sur un long ballon de Vicario, Richarlison résiste à l'épaule face à Virgil van Dijk et oblige Alisson à réaliser une grande parade (54e).

L'attaquant brésilien ne lâche pas, mais bute encore sur son compatriote malgré une belle inspiration de l'extérieur du pied droit au niveau de la demi-lune (68e). Mais ce dernier ne lâche rien et alors que les Reds pensent se diriger tranquillement vers une courte victoire,



il égalise en toute fin de rencontre (1-1, 90e).

Après un duel remporté par Randal Kolo Muani sur Andrew Robertson, l'international sert Richarlison qui n'a plus qu'à

pousser le ballon au fond des filets. C'est le 15e but concédé par Liverpool dans le dernier quart d'heure d'un match de Premier League cette saison. Malgré une contre-attaque éclair menée par Hugo Ekitiké, Liverpool ne rem-

portera pas ce match.

Ce résultat ne fait évidemment pas les affaires des hommes d'Arne Slot, qui doublent Chelsea, mais restent à deux longueurs du Big Four.